

# Billets d'Afrique...



## ...et d'ailleurs

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



## VICTOIRE BURKINABÈ

Photo Sophie Garcia

Près d'un an après le renversement de Blaise Compaoré, la société du Burkina Faso a tenu en échec une tentative de coup d'État menée par les forces de l'ancien régime. Chronique d'une victoire en toute indépendance. Lire p.3-6.

### **P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAÏRIQUE**

**P.3 ÉDITO** Les hommes intègres dans l'oeil du cyclone

### **P.4-5 BURKINA FASO** Putsch raté en pays insoumis

Vestiges du régime de Compaoré, la garde présidentielle et le général Diendéré ont échoué à prendre le pouvoir face à la résistance massive des Burkinabè et d'une partie de l'armée. Les dirigeants africains ou français se sont positionnés à contretemps et parfois à contresens de la volonté populaire.

### **P.6 BRÈVES DU FASO**

**P.6 BURKINA FASO** Les vieux réflexes des médias français

### **P.7-8 ÉGYPTE** La Révolution aux oubliettes

Les relations entre le maréchal Abdel Fattah Al-Sissi et l'exécutif français sont au beau fixe, malgré les massacres et la répression menés par le régime égyptien.

### **P.9 CAMEROUN**

Arrestations politiques, silence diplomatique

Le régime de Paul Biya fait à nouveau la démonstration de son autoritarisme. Pas de quoi gêner la diplomatie française.

### **P.10 CONGO BRAZZAVILLE** Sassou franchit le pas

Crainte mais attendue depuis des mois, l'annonce est tombée : Sassou Nguesso convoque un référendum pour changer « sa » Constitution.

### **P.11 EMBARGOS** La France organise son impunité

Les gouvernements successifs font tout pour soustraire les livraisons d'armes des radars de la justice. Un projet loi sur la violation des embargos attend toujours d'être programmé à l'Assemblée.

### **P.12 APD** Gaël Giraud vole au secours de l'aide

### Certifié conforme

A partir de notes de la DGSE auxquelles ils ont eu accès, les journalistes de Mediapart retracent le scénario qui a conduit à la défection puis à l'exfiltration de Béchir Saleh, directeur de cabinet et homme des financements occultes de Kadhafi (« *Comment Sarkozy et Djouhri ont sauvé le bras droit de Kadhafi* », 23/09). Ces notes ont été demandées par les magistrats qui « *voulaient vérifier la position prise par la DGSE sur l'authenticité d'un document libyen publié par Mediapart en avril 2012, concernant la mise en place d'un financement occulte à l'occasion de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.* » Bilan des courses : « *l'authenticité du document n'y est pas mise en doute un instant* ».

Intéressant aussi : « *Bachir Saleh, qui apparaissait comme l'un des acteurs du financement promis en 2007, pourrait être mêlé à des versements postérieurs. Les juges chargés d'enquêter sur les subsides libyens ont en effet découvert que l'homme qui a fait effectuer un virement de 500 000 euros en faveur de Claude Guéant en 2008, le banquier Wahib Nacer, était en fait "l'administrateur des comptes" de Bachir Saleh au Crédit agricole suisse, tout en étant très proche d'Alexandre Djouhri* ». L'étape continue de se resserrer autour des très proches de Nicolas Sarkozy, d'où peut-être son empressement à retrouver une immunité présidentielle...

### Souriez, vous êtes surveillés

Jean-Marie Delarue, ex-président de la Commission nationale consultative des interceptions de sécurité (CNCIS), chargée de surveiller les écoutes administratives, n'a pas postulé à la tête de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) qui doit lui succéder, suite à la nouvelle loi sur le renseignement, dont il n'avait pas manqué de dénoncer les dérives. Il avait aussi critiqué la parodie de contrôle exercé : « *Lors de son ultime rapport annuel, le 22 juillet, il avait jugé "préoccupant" que dans les quatre premiers mois de 2015, "la part des avis défavorables qui n'ont pas été suivis par le Premier ministre s'est accrue nettement plus substantiellement". Le Premier ministre était passé outre pour "plus du quart" des avis défavorables de la Commission, deux recommandations de suppression immédiate d'écoutes litigieuses ont été ignorées par Matignon, "cette manière de faire est inédite depuis*

*1991", avait poliment dit la Commission.* » (*Blog Libertés Surveillées*, 15/09). Son successeur sera sans doute plus accommodant : « *François Hollande a déjà annoncé par communiqué son intention de désigner comme président Francis Delon, ancien Secrétaire général de la défense nationale (SGDN)* », poste que ce dernier a occupé de 2004 à 2014. « *Comment ne pas craindre qu'un praticien émérite du secret-défense et de la raison d'État ne soit pas la personne la mieux placée pour contrôler, questionner, enquêter sur les écoutes et accueillir les demandes de vérification de citoyens, inquiets de l'ampleur des moyens et objectifs des services de renseignement ?* », s'inquiète l'association La Quadrature du Net. (*Mediapart*, 15/09)

### Encore un coup d'État sponsorisé ?

On savait déjà, par les confidences de Jean Ping, que les services secrets occidentaux avaient été avertis du putsch qui a mis fin à l'aventure dictatoriale de Mamadou Tandja au Niger. On pensait qu'il payait surtout pour avoir osé tenir tête à Areva, mais peut-être pas uniquement. Dans un article consacré à Africarail, qui conteste les prétentions de Bolloré à faire main basse sur la boucle ferroviaire Bénin-Niger-Burkina-Côte d'Ivoire, *Le Monde* (03/09) nous apprend que les Chinois aussi étaient intéressés par la ligne, pour des raisons minières. « *Cette fois, Africarail alerte l'Élysée. Mamadou Tandja sera renversé par un coup d'État en février 2010 et le rêve chinois d'emprise sur le rail est balayé.* » Et Michel Rocard, qui a parrainé le projet initial d'Africarail de commenter : « *Leur objectif était clair, à mon sens : mettre la main sur Areva. Soudainement la France s'est réveillée* »...

### Avancée sahraouie!

L'Union Africaine, lors de son dernier sommet, en juin 2015 à Johannesburg, a pris position en faveur de la cause sahraouie. L'UA estime que l'AG onusienne, étant l'instance chargée du traitement des questions de décolonisation, devra redoubler d'efforts pour accélérer la résolution du conflit opposant la République arabe sahraouie démocratique au Royaume marocain. Le bureau juridique de l'UA interpelle le Conseil de sécurité onusien, superviseur de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), afin de lever tous les obstacles de cette mission, notamment en

rapport avec deux volets qu'elle délaisse : le respect de droits de l'homme et la spoliation des ressources naturelles au Sahara occidental. Cette prise de position de l'Union Africaine est intervenue en amont de la tenue de la 70e session ordinaire de l'AG de l'ONU, du 28 septembre au 3 octobre.

### Extension du domaine de la lutte antiterroriste

Officiellement, les 3500 soldats de l'opération Barkhane sont déployés sur cinq pays : Mauritanie, Burkina Faso, Tchad, Niger et Mali. Pourtant, le blog *Lignes de Défense* (03/10/2015) nous apprend qu'un arrêté du 25 septembre 2015, valable pour deux ans et concernant les risques encourus par les soldats de l'opération Barkhane s'applique aussi aux militaires en Opex au Sénégal, en Algérie, en Côte d'Ivoire, en Libye (où il n'y a officiellement pas de soldats français...), au Nigéria, au Cameroun et en Centrafrique...

### Tournée des potes et des popotes

« *Depuis plusieurs mois, le président de la République et plusieurs ministres se sont rendus dans le "pré carré" de la France en Afrique afin de s'assurer du soutien de plusieurs pays pour la conférence climat* », remarque *Mediapart* (23/09) Hollande, Royal, Fabius, Girardin, Hidalgo se sont ainsi rendus au Burkina, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo, au Gabon, et même en Angola, au Botswana, au Ghana, en Namibie ou en Zambie pour y parler COP 21. Objectif : assurer le succès et le financement de la conférence abritée par la capitale française, quitte à manier la brosse à reluire. Ainsi « *François Hollande a salué la mobilisation de la République du Congo en faveur du succès de la Conférence de Paris sur le climat. (...) Début septembre, Hidalgo était, elle, dans la capitale congolaise, où elle a notamment déclaré : " La ville de Brazzaville, son maire et le président de la République sont très engagés sur les questions de climat. Le rôle joué par le président pour la protection de la forêt [...] est très important"* ». Même sketch de Royal au Gabon qui a salué les « *efforts courageux des pays forestiers* ». Des efforts, qui rappelons le, consistent surtout à laisser piller les forêts par des entreprises étrangères moyennant une participation pour le clan au pouvoir... Bref la

Françafrique se met au vert et nous promet de belles promesses sans lendemain pour sauver le climat.

## Vieille rengaine

« Lors de son intervention devant le sommet consacré au renforcement des opérations de maintien de la paix de l'ONU, François Hollande a annoncé que la France allait former plus de 100 000 soldats africains d'ici 2020 de sorte que l'Afrique puisse assurer sa propre sécurité. » (RFI, 29/09) Presque 60 ans que la France forme des armées africaines, officiellement pour qu'elles puissent se dispenser d'intervenir en Afrique ! Manifestement, ça ne fonctionne pas très bien... ou ça n'a jamais réellement été l'objectif.

## Les temps sont durs

C'est depuis le perron même de l'Élysée qu'Ali Bongo a dénoncé une tentative « d'humilier le Gabon », concernant l'interpellation en France de son directeur de cabinet, Maxent Accrombessi, véritable numéro 2 du régime. Celui-ci, soupçonné d'avoir touché des commissions occultes de la part du groupe français Marck (fabrication d'uniformes), avait été arrêté le 4 août dernier puis relâché pour raisons diplomatiques. Le président gabonais a remis le couvert quelques jours plus tard dans une interview à *Jeune Afrique* (28/09). Plus qu'une interview, un véritable numéro de duettiste, en fait : « Entre la saisie de votre avion, le placement en garde à vue de votre plus proche collaborateur et les écoutes téléphoniques... On a du mal à croire que le pouvoir politique soit étranger à tout cela ! », suggère *Jeune Afrique* qui s'interroge : « Une conséquence du redressement fiscal adressé à Total ? Un message adressé au moment où se joue, entre autres, la reconduction de la convention avec Veolia ? » Et Bongo de jouer l'apaisement... ou presque : « Nous nous en tenons à ce que les autorités françaises nous disent : il n'y a aucune volonté de déstabiliser le Gabon. Mais évidemment, nous nous posons des questions. » Il précise aussi : « je n'ai pas de problème avec le président de la République française », mais « il serait étonnant que nous n'en venions pas à nous poser la question d'une volonté manifeste de déstabilisation du Gabon. Pourquoi et au profit de qui ? Je pense que c'est le fait de groupes de pression qui, visiblement, ont la nostalgie de l'ancienne époque ».

# Les hommes intègres dans l'œil du cyclone

**M**oins d'un an après que le peuple burkinabè a chassé Compaoré du pouvoir qu'il exerçait depuis 27 ans, depuis l'assassinat de Sankara, les tenants de l'ancien régime ont tenté de se rétablir par un putsch. À la manœuvre le trop fameux régiment de la sécurité présidentielle, garde prétorienne formée par Compaoré pour s'emparer du pouvoir et le conserver. Aux commandes le général Gilbert Diendéré, compagnon de la première heure et exécuteur des basses œuvres du tyran : assassinat du président Sankara puis élimination de Henri Zongo et J-B Boukary Lingani, complices et rivaux de Compaoré, assassinat du journaliste Norbert Zongo, innombrables cas de tortures, disparitions, arrestations arbitraires. Faute d'avoir dissous le RSP, arrêté et jugé ses chefs, le gouvernement de transition s'est trouvé à sa merci. À l'approche des élections la sage décision du conseil national de la transition d'exclure de l'élection présidentielle les candidats issus de l'ancien régime criminel afin de parer à tout risque de fraude, nourrie par l'argent accumulé par les dirigeants de l'ère Compaoré, a poussé Diendéré à tenter le putsch.

Pendant que le peuple burkinabè descend dans la rue pour défendre sa liberté et voit plusieurs dizaines des siens tomber sous les balles du RSP, les instances régionales, internationales, et les États intéressés entrent en scène : CEDEAO, ONU, UE, USA, France. Alors que la condamnation du coup d'État est unanime, on invite de soi-disant "médiateurs" à négocier avec ses auteurs. Selon eux tout pourrait rentrer dans l'ordre à deux conditions : amnistie pour les auteurs du putsch et suppression de l'interdiction de se présenter à l'élection présidentielle pour les pontes de l'ancien régime. Que demander de plus ? En France *Le Monde*, comme d'habitude, est chargé de faire passer la bonne parole dans l'opinion. Dans un éditorial d'un paternalisme lourdingue, le journal fait la leçon aux Burkinabè sur ce qu'est une dictature : « Sans doute les autorités de transition étaient-elles, en partie, engagées dans une forme de dérive. Les dispositions qu'elles avaient prises pour écarter toutes les personnes liées de près ou de loin à l'ex-pouvoir de Blaise Compaoré sont injustifiables. Le Burkina n'était pas dans un état de dictature lorsqu'il était dirigé par Blaise Compaoré : ceux qui ont occupé des fonctions avant les manifestations d'octobre 2014 ne peuvent être « criminalisés » politiquement ». Il ose qualifier de « dérive » les actions très modérées du gouvernement de transition pour assainir la vie politique burkinabè.

Si le RSP trouve autant de compréhension auprès des Français c'est qu'il a toujours travaillé avec les éléments du commandement des opérations spéciales (COS) stationnés à Ouagadougou. Ce sont eux qui ont protégé la fuite de Compaoré vers la Côte d'Ivoire, lui épargnant arrestation et procès. Le général Diendéré lui-même est un familier du général Emmanuel Beth, ancien chef de Licorne en Côte d'Ivoire et ambassadeur de France au Burkina de 2010 à 2013, et de son frère le général Frédéric Beth, patron du COS à Ouagadougou à la même époque. Ces relations ont valu la légion d'honneur à un homme dont le parcours relevait de la CPI.

Tenu éloigné de ces arcanes du pouvoir, le peuple burkinabè sait ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. La maison de Diendéré, dans son village, a été incendiée. L'entreprise putschiste a pour l'instant reculé devant la détermination des citoyens à défendre leur souveraineté et la liberté de choisir eux-mêmes leur destin.

Odile Tobner

## BURKINA FASO

# Putsch raté en pays insoumis

**Vestiges du régime de Compaoré, la garde présidentielle et le général Diendéré ont tenté de prendre le pouvoir, moins d'un an après l'insurrection qui a chassé le dictateur. Ils ont échoué face à la résistance massive des Burkinabè et d'une partie de l'armée. Les dirigeants africains ou français se sont positionnés à contretemps et parfois à contresens de la volonté populaire.**

**L**e 16 septembre, des membres du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) interrompent le conseil des ministres. C'est au moins la troisième fois depuis l'insurrection d'octobre 2014 que ce régiment emblématique du règne de Blaise Compaoré tente ainsi d'imposer ses revendications aux autorités de la transition chargées du pouvoir jusqu'aux élections prévues en octobre (cf. *Billets* n°244 mars 2015). Mais cette fois, les militaires vont plus loin et arrêtent le président Kafando et l'ensemble des ministres. Ce putsch désigne le lendemain matin le général Gilbert Diendéré comme chef de la junte.

### Dérapage préparé

L'ancien numéro 2 du régime Compaoré affirme aujourd'hui qu'il n'avait pas prévu de prendre le pouvoir et que le coup de force du RSP n'avait pour but que de s'opposer à sa dissolution, annoncée en raison de la menace permanente qu'il faisait peser sur la transition et du fort potentiel de nuisance dont il disposait<sup>1</sup>. Mais l'opération semble très bien préparée. Dès le lancement, les médias sont coupés, y compris *Radio Oméga*, seule radio qui avait pu couvrir en continu l'insurrection de 2014, dont le matériel est détruit. Le RSP cible les piliers de la mobilisation de l'an passé et pourchasse tout particulièrement les membres du Balai citoyen. Sams'K le Jah et Smockey, figures de ce mouvement de jeunesse fortement mobilisé en 2014, doivent fuir alors que les putschistes viennent les traquer à leurs domiciles. Le studio de musique de Smockey est même partiellement détruit par un tir de roquette. Des comptes de propagande sur les réseaux sociaux hostiles à l'insurrection et à la transition, silencieux depuis des mois, sont réactivés.

Difficile d'y voir un simple coup de pression qui aurait dérapé. D'autant que la seule mesure politique des putschistes, au-delà de la prise du pouvoir, est la promesse d'élections « inclusives ». Le CNT<sup>2</sup> s'appuyant sur la Charte africaine

de la démocratie de l'Union africaine a en effet invalidé la candidature de plusieurs membres de l'ancien régime aux prochaines élections, au titre de leur action passée en faveur du changement constitutionnel prévu par Compaoré pour se maintenir au pouvoir<sup>3</sup>.

Les condamnations internationales du coup d'État sont unanimes, même du côté de la France et des USA, pour qui Gilbert Diendéré est un vieux compagnon (cf. *Billets* n°241, décembre 2014). Le général, qui a joué un rôle-clé dans l'assassinat de Sankara, a été le contact privilégié des coopérants militaires français pendant les 27 ans du règne de Compaoré, durant lequel le régime a été de bien des coups tordus français. Il est fort apprécié des occidentaux pour la place qu'il occupe dans l'antiterrorisme au Sahel depuis quelques années. La légion d'honneur que la France lui a décernée en 2008 n'est qu'un des multiples signes d'appréciation qu'il a reçus.

**« L'initialisation de la résistance contre ce coup d'Etat est venue des membres de la société civile, à tel point que les putschistes ont cherché à en assassiner les leaders »**

Mais les Burkinabè entendent bien défendre eux-mêmes les acquis de leur insurrection et se mobilisent à tous les niveaux : manifestations de rues dans tous les quartiers de Ouagadougou, barricades, grève générale décrétée par les syndicats, incendie des domiciles de certaines figures du putsch. Le président du Conseil national de la transition, le journaliste Chériff Sy<sup>4</sup>, déclare assumer la vacance du pouvoir contre les putschistes et en appelle à la mobilisation du peuple et de l'armée régulière. Si le RSP avec ses 1300 hommes peut prétendre, difficilement, au contrôle de Ouagadougou, le reste du Burkina Faso, insoumis, est ingouvernable pour les putschistes. De nombreux affrontements

opposent des jeunes au RSP. On recense aujourd'hui au moins 11 tués et plus de 120 blessés par les balles du RSP. Dans plusieurs endroits excentrés de Ouagadougou, des jeunes auraient même eu l'ascendant sur des unités du RSP, selon les rumeurs, nombreuses durant ces journées troubles.

### Médiation à sens unique

Le 18 septembre, les présidents sénégalais et béninois, Macky Sall et Boni Yayi, représentant la CEDEAO (Communauté économique d'Afrique de l'Ouest), rencontrent Gilbert Diendéré et s'entretiennent avec Michel Kafando, maintenu en résidence surveillée par les putschistes. Mais contrairement à ce que veulent faire croire les chefs d'États africains, le président de la transition n'est pas associé aux négociations. Les « médiateurs » convient les putschistes, les membres de l'ancien régime et les responsables des partis politiques d'opposition à des « négociations » à l'Hôtel Laïco le dimanche 20 septembre, en présence des ambassadeurs des USA et de la France. Les membres des autorités de transition n'y prennent pas part, pas plus que les représentants de la société civile, force principale de la résistance aux putschistes. Des membres du Balai Citoyen, sortis de la clandestinité pour l'occasion, entourent l'Hôtel pour tenter de participer aux négociations mais ils y sont malmenés par des membres du RSP ou des militants du CDP<sup>5</sup>, qui s'en prennent également à des journalistes.

Sans surprise au vu du déroulé de ces négociations n'incluant qu'une des deux parties, les « médiateurs » présentent le dimanche soir un « accord de sortie de crise » qui fait la part belle aux revendications des putschistes : le pouvoir serait remis aux autorités de transition, lesquelles ne pourraient plus légiférer que sur ce qui a trait aux élections ; les candidatures invalidées de membres de l'ancien régime devraient être ré-admises ; enfin, le sort du RSP ne

pourrait être déterminé qu'après les élections et les putschistes obtiendraient même l'amnistie pour leurs actions. Les présidents africains repartent en vue d'un sommet de la CEDEAO censé entériner l'accord quelques jours plus tard.

François Hollande, en déplacement au Maroc<sup>6</sup>, se fend alors d'une déclaration qui soutient « *entièrement le dialogue engagé par des chefs d'Etat africains pour revenir au processus de transition* » et met étrangement « *en garde ceux qui voudraient s'y opposer* ». Pourtant, au même moment, c'est l'ensemble de la résistance burkinabè au coup d'État qui s'y oppose. Guy-Hervé Kam, du Balai citoyen, déclare ainsi à la presse : « *c'est honteux ce qu'a proposé la CEDEAO* ». L'amnistie des putschistes est particulièrement inacceptable pour les Burkinabè.



Manifestante burkinabè armée d'une pierre lors de l'insurrection en 2014. Photo Sophie Garcia.

## Sortie de crise 100 % burkinabè

Les mobilisations dans les rues ne faiblissent pas, bien au contraire. Des liens ont été entretenus entre la société civile, Chériff Sy et de jeunes officiers de l'armée régulière, qui finissent par obliger leur hiérarchie à se positionner contre les putschistes. Le lundi 21 septembre, plusieurs colonnes de « l'armée loyaliste » sont formées dans différentes casernes de province et prennent la route de Ouagadougou, sous les acclamations de la foule, en vue de désarmer le RSP. Le lendemain, sans combattre, ils imposent des négociations aux putschistes.

L'issue est très différente de ce que proposait la CEDEAO. Dans l'accord qui est finalement signé, le RSP accepte son cantonnement et son désarmement sous trois jours en échange de garantie de sécurité pour ses membres et leurs familles. Un membre des institutions de la transition joint par téléphone s'enthousiasme alors : « *on est en train de tout gagner* ». Cet accord ridiculise définitivement la CEDEAO. Le président nigérian s'est d'ailleurs plaint à la presse que le mouvement des militaires contre le RSP avait « *sapé les efforts de la médiation* » de l'institution régionale.

Il faudra plusieurs jours pour que les putschistes soient définitivement neutralisés, durant lesquels un assaut sera donné par l'armée burkinabè contre le camp du RSP où quelques éléments refusaient encore leur désarmement, et le général Diendéré se réfugiera à l'ambassade du Vatican avant d'être remis aux autorités.

## La France à contretemps

La France a tenté de redorer son blason en envoyant ses troupes et son ambassadeur récupérer le président Kafando à sa résidence surveillée, avec l'accord de Diendéré. L'envoyé spécial du Monde a enjolivé cette simple escorte en « *[exfiltration] par des militaires français* »<sup>7</sup>. L'ambassadeur français, Gilles Thibault, a fanfaronné sur Twitter que le président burkinabè « *[était] bien à la résidence de France* ». Depuis l'exfiltration bien réelle de Blaise Compaoré l'an dernier, soustrayant le dictateur à la justice burkinabè, la France a de quoi faire profil bas. Des militants burkinabè nous ont d'ailleurs confié avoir usé de relais diplomatiques pour demander à Gilles Thibault de ne pas « *leur faire le même coup qu'avec Compaoré* », une inquiétude alors partagée par d'autres ambassades, provoquant l'énerverment du diplomate français.

Au-delà de cette communication et des condamnations de principe initiales, il a fallu attendre le 21 septembre, quand la défaite des putschistes était presque assurée, pour voir l'Élysée annoncer la rupture de la coopération militaire et financière française. Un geste concret mais trop tardif, qui ne saurait cacher la proximité historique de la France avec Diendéré, rouage central de cette coopération.

Aujourd'hui, alors que la victoire contre le RSP est confirmée, l'ambassadeur français insiste sur l'organisation des élections, où les favoris sont toujours des personnalités favorables aux intérêts tricolores (Cf. *Billets* n°249, septembre 2015). Un membre de la société civile

déplore un tel empressement partagé par bien des partis burkinabè : « *les partis politiques et les bailleurs de fonds, la France en premier, vont pousser pour qu'on aille au plus tôt aux élections. Même s'il est clair que les élections sont importantes, le chantier judiciaire ouvert pendant la transition a révélé de nombreux crimes. Il y a de nombreux dossiers qui pourraient avancer si on se donnait quelques semaines de concentration dessus. Derrière le RSP, il y a aussi un système économique et financier mafieux. C'est maintenant qu'il faut établir les responsabilités. Mais ça risque de ne pas être la priorité* ».

**Mathieu Lopes**

1- Le RSP est le régiment sur lequel Compaoré s'est appuyé pour régner, lui confiant la répression dans le sang de toute opposition lors de ses 10 premières années, entre autres basses œuvres. Bien armé, bien payé et expérimenté, ce régiment a toujours été considéré comme pouvant tenir tête au reste de l'armée du pays.

2- Le Conseil national de la transition tient le rôle de Parlement du Burkina Faso pendant la transition.

3- Cette charte précise « *Les auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement ne doivent ni participer aux élections organisées pour la restitution de l'ordre démocratique, ni occuper des postes de responsabilité dans les institutions politiques de leur Etat.* »

4- Qui a d'ailleurs contribué dans ces colonnes

5- Congrès pour la démocratie et le progrès, parti de Blaise Compaoré, qui a vu la candidature de plusieurs de ses membres invalidée pour les prochaines élections.

6- Où est alors hospitalisé Blaise Compaoré.

7- *A Ouagadougou, l'armée veut faire plier les rebelles et lance un ultimatum*, Cyril Bensimon, *Le Monde*, 22/09/2015

## Drôle d'avocat

La justice burkinabè a déjà commencé à travailler sur l'établissement des responsabilités dans le putsch, en gelant les avoirs de 14 personnes et en menant plusieurs arrestations, notamment celle de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Blaise Compaoré, Djibril Bassolé. Il est défendu par plusieurs avocats, notamment le français Alexandre Varaut. Issu de l'extrême-droite, au sein du MPF de Philippe de Villiers, proche des réseaux de Charles Pasqua, l'avocat est aujourd'hui dans les premiers cercles de la droite française. En 2013, il était nommé Secrétaire national de l'UMP. Côté boulot, il a défendu des légionnaires français et il est fier d'annoncer sur son site internet qu'il a obtenu la relaxe pour le « mercenaire de la République », Bob Denard. De quoi offrir à son client de bonnes connexions françaises.

## Fin de partie

Dans sa chute, Diendéré a sans doute laissé ses amis militaires français bien en peine pour le remplacer, eux qui continuaient à voir en lui, malgré la chute de son mentor Compaoré, un élément prometteur, comme le rappelle *Le Monde* (24/09) : « Il aurait été un candidat idéal pour diriger une force sahéenne de lutte contre le terrorisme djihadiste, sûrement appuyé par la France où il dispose de nombreux relais dans les services de renseignements ». Au lieu de quoi, c'est lui qui vient d'être qualifié de « terroriste » par l'Union africaine...

## Un ami qui vous veut du bien

Dans une interview publiée le 24/09 par *La Voix du Faso*, le général Emmanuel Beth, ancien ambassadeur de France au Burkina et proche de Diendéré, aujourd'hui reconverti dans le privé, s'est permis de donner du crédit aux revendications du RSP : « la situation actuelle au Burkina démontre une nouvelle fois qu'en politique on ne peut faire d'impasse sur l'essentiel : l'accès de tous (candidats et électeurs) aux élections », et de dénigrer l'exigence de justice de la société civile sur les crimes de l'ancien régime : « il ne sert à rien de s'éterniser dans des divisions stupides sur le rôle de tel ou tel par le passé », défendant même l'ancien dictateur « quel que soit le bon et le mauvais que l'on puisse lui attribuer, le président Compaoré a quand même œuvré de nombreuses années utilement pour son pays. On l'oublie trop souvent. »

# Les vieux réflexes des médias français

**Courts sur le contexte politique, silencieux sur les liens de la France avec les putschistes, une bonne partie des médias n'ont encore pas brillé dans leur couverture de la tentative de coup d'État au Burkina, enchaînant bourdes, poncifs sur l'Afrique ou même banalisant voire légitimant les putschistes.**

Dès le début du putsch, c'est l'expression « nouvel homme fort » qui domine dans les médias pour désigner le général Diendéré, manière de considérer sa prise de pouvoir comme acquise, et qui fait appel à un schéma digne d'une meute animale qui se soumettrait au mâle dominant. Les Burkinabè ont d'ailleurs fait savoir leur indignation face à cet usage, sur les réseaux sociaux. La suite de l'histoire a d'ailleurs pleinement ridiculisé l'expression. D'autres poncifs renvoyant l'Afrique à la politique du ventre ou à une violence endémique ont ponctué cette couverture : du tableau d'une femme « au ventre rebondi », à qui « les deux camps font peur », qui s'intéresse plus à ce qu'elle va manger qu'aux événements en cours<sup>1</sup> à la photo d'un manifestant opposé au putsch armé d'une machette, absolument pas représentative et sans aucun lien avec le contenu de l'article qu'elle accompagne, mais qui convoque forcément le cliché de la violence barbare rattaché à l'Afrique<sup>2</sup>.

La violence de la foule burkinabè sera ainsi suggérée dans bien des représentations. Le journal télévisé de France 2 du 17 septembre s'ouvre ainsi sur les pneus brûlés des barricades, affiche des images de manifestants résistant au putsch en commentant « l'insécurité est réelle » et s'appesantit encore une fois sur la sécurité des expatriés français<sup>3</sup>... qui disent d'ailleurs que tout va bien. Ce JT, qui sera le seul de la semaine sur la chaîne à aborder le putsch n'évoque rien du contexte et se conclut même sur cette contrevérité : « c'est dans ce pays le deuxième coup d'État en quelques mois », présentant l'insurrection populaire qui a mis fin au régime de Compaoré comme un putsch !

Seuls de très rares articles dans les médias spécialisés ont mentionné les liens historiques de Diendéré avec la France et aucun n'a rappelé l'exfiltration de Compaoré par les forces françaises. On a même trouvé des commentaires légitimant



France 2 commente « à la télévision, le nouvel homme fort du pays, le général Diendéré, appelle au calme » mais les images sont celles d'un autre officier et elles datent d'avant l'annonce de la prise de pouvoir de Diendéré.

les revendications des putschistes ou le règne de Compaoré<sup>4</sup>. Nombreux sont ceux qui ont mis en avant le rôle de la France, parfois clairement exagéré (voir p.5), « oubliant » de souligner que la suspension de la coopération avec le Burkina n'intervenait que lorsque le putsch était en passe d'être vaincu.

Alors que la rue et l'armée burkinabè se mobilisaient massivement contre le RSP et rejetaient clairement les propositions de la CEDEAO, les médias français présentaient encore le pays comme « suspendu » aux sommets de l'organisation régionale, autour d'un accord qui « diviserait le pays ». En réalité seule une poignée de personnes (les putschistes et les membres du parti de Compaoré) étaient favorables à cet accord, dont bien peu de journalistes ont souligné que son élaboration avait été menée quasi uniquement avec les putschistes. En réalité, dans une certaine unanimité, le « pays des hommes intègres » n'attendait rien de la CEDEAO et des slogans hostiles à l'organisation étaient mêmes scandés dans les manifestations.

**Mathieu Lopes**

1- *Au Burkina Faso, incertitudes sur la fin du coup d'Etat*, Cyril Bensimon, *Le Monde* 20/09

2- *Burkina : l'armée intime l'ordre aux putschistes de « déposer les armes »*, *lemonde.fr*, 21/09

3- *Les médias français amnésiques*, *Billets d'Afrique* n°241 décembre 2014.

4- *Au Burkina Faso, le mauvais coup des prétoriens*, *Le Monde* 18/09 cité p. 3

## EGYPTE

# La Révolution aux oubliettes

**A la veille des élections législatives en Égypte, les relations entre le gouvernement criminel du maréchal Abdel Fattah Al-Sissi et l'exécutif français sont au beau fixe. Si la France ferme les yeux sur les violations massives et systématiques des droits humains par les autorités, c'est que les deux pays ont de profonds atomes crochus.**

**A**ncien chef des services de renseignement d'Hosni Moubarak, Al-Sissi arrive au pouvoir par un coup d'État militaire en juillet 2013. Alors ministre de la Défense, il profite de manifestations de grande ampleur contre le gouvernement des Frères Musulmans pour renverser le seul président civil et démocratiquement élu de l'histoire du pays, Mohammed Morsi. Selon la formule de son ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, « *la France prend acte* », mais ne condamne pas. De nouvelles manifestations géantes ont lieu pour demander le retour du président élu. S'amorce alors une répression massive et meurtrière, principalement à l'encontre des Frères Musulmans, mais aussi de tous ceux qui s'opposent au coup d'État.



Le 27 juillet 2013, les forces égyptiennes tirent pendant plus de 8 heures sur une manifestation pro-Morsi, faisant au moins 200 morts et 4500 blessés. Photo Elizabeth Arrott.

Amnesty International qualifie la politique de terreur qui frappe le peuple depuis 2 ans de « *sans précédent* » : 41 000 personnes arrêtées, des milliers de morts, 1212 personnes condamnées à mort au cours de deux procès-farces de 20 minutes, détentions arbitraires (dont celle du président déchu), recours généralisé à la torture et aux violences sexuelles pour soutirer des aveux, exécutions sommaires, morts en détention, disparitions forcées, expulsion sans compensation et sans relogement de plusieurs milliers de personnes du Sinaï et de la zone de construction du nouveau Canal de Suez.

L'épisode le plus marquant en est sans doute la tuerie perpétrée lors de l'évacuation de la place Rabaa par l'armée le 14 août 2013, au cours de laquelle un millier de manifestants s'opposant au renversement de Morsi sont abattus. Selon Human Rights Watch, il s'agit d'un massacre planifié, visant l'éradication des Frères Musulmans de la scène politique, et d'un « *probable crime contre l'humanité* ». Al-Sissi et plusieurs hauts dignitaires égyptiens font d'ailleurs l'objet d'une plainte en Afrique du Sud pour ces mêmes faits<sup>1</sup>.

## La démocratie, c'est bien. Le terrorisme, c'est mieux.

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian n'hésite pas à le dire : « *La démocratie, ça vient après la sécurité* » (RMC 16/02/2015). Un classique de l'idéologie franc-africaine selon laquelle une bonne dictature vaut mieux qu'une mauvaise démocratie. De fait, Al-Sissi a immédiatement fait de la lutte contre le terrorisme qui obnubile la France son cheval de bataille, pour ne pas dire l'intégralité de son programme. Et dans le cas du gouvernement égyptien, la définition de « terrorisme » est si large qu'elle vise en réalité toute opposition, pacifique ou violente.

Depuis le coup de force, au prétexte de lutte contre le terrorisme, un arsenal législatif vient légaliser les violations endémiques des droits humains et consacrer l'impunité totale des forces de sécurité. En novembre 2013, le gouvernement promulgue la loi sur les manifestations, puis en août 2015 la loi anti-terroriste, qui prévoient notamment des poursuites pour toute personne publiant des informations contredisant la version officielle d'un événement, l'usage disproportionné de la force (y compris pour protéger du matériel) ou encore l'interdiction en pratique des rassemblements de plus de 10 personnes<sup>2</sup>. Dès décembre 2013, la Confrérie des

Frères Musulmans, principale force politique du pays, est opportunément classée sur la liste des organisations terroristes.

Ces mesures permettent la criminalisation et la persécution pêle-mêle des Frères Musulmans, du Mouvement de la Jeunesse du 6 avril<sup>3</sup>, des partis d'opposition, militants des droits humains, médias indépendants, bloggers, athées, homosexuels... De lourdes amendes, la prison ou même la peine de mort sanctionnent régulièrement l'exercice de la liberté d'expression ou de manifestation, cependant qu'aucune procédure n'a jamais été engagée contre un membre des forces de sécurité pour les crimes commis.

Avec des niveaux de violence très différents, d'autres gouvernements brandissent le spectre du terrorisme islamiste pour justifier un contrôle accru de la population, une réduction des libertés individuelles et la légalisation de pratiques abusives des forces de sécurité, comme cela a récemment été le cas au Cameroun, en France et ailleurs. (Cf *Billets* n°243, février 2015).

Or, on constate en Égypte comme partout que la politique répressive menée à la suite du coup d'État a conduit non pas à l'endiguement mais à la multiplication des attentats visant les autorités, certaines entités étrangères ou encore des minorités nationales. Ceux-ci sont principalement revendiqués par Ansar Beit Al-Maqdis, une organisation affiliée à la mouvance État Islamique qui juge les Frères trop passifs. Comment s'étonner de la radicalisation de personnes lassées du harcèlement constant d'un pouvoir illégitime et de l'impossibilité d'exercer une action pacifique ? Mais l'anti-terrorisme forcené a ses avantages : c'est un facteur important de légitimation auprès des partenaires occidentaux (France, États-Unis, Israël), une justification sécuritaire auprès de la population de l'état d'urgence permanent et des pouvoirs présidentiels étendus, et surtout un moyen d'enterrer les revendications de la Révolution de 2011 : justice sociale, libertés fondamentales, redistribution des richesses.

Si l'Élysée fait mine de garder ses distances dans un premier temps, l'élection d'Al-Sissi en juin 2014 avec un score improbable de 96 % des voix - après la suppression de toute opposition politique et militante et de la liberté de la presse - balaye toute retenue. La France est en novembre 2014 un des deux premiers États (avec l'Italie) à le recevoir officiellement, conférant ainsi au général putschiste la légitimité internationale qu'il recherchait.

Pendant deux ans, l'absence de Parlement élu a permis à Al-Sissi de cumuler les pouvoirs exécutif et législatif. Quant à la justice égyptienne, elle relève davantage du bras armé de la répression que du contre pouvoir.

Les élections législatives, plusieurs fois reportées, auront lieu entre le 17 octobre et le 2 décembre 2015, avec un mode de scrutin complexe laissant potentiellement la place à une opacité complète. Sur les 596 sièges du Parlement, 28 seront pourvus directement par le président, et 75 % sont réservés à des candidatures individuelles, sapant ainsi l'organisation en partis politiques. Étant donné l'emprise totale d'Al-Sissi sur la vie politique du pays, elles sont jouées d'avance. Pour autant, l'instabilité politique demeure : depuis la présidentielle de 2014, deux gouvernements sont tombés, le premier suite à des mouvements sociaux d'envergure, le second pour une retentissante affaire de corruption.

## Convergence d'intérêts économiques et stratégiques

Le 6 août dernier était inauguré le nouveau Canal de Suez, en fait un élargissement et doublement de la voie navigable sur certains tronçons. L'invité d'honneur de la cérémonie n'était autre que François Hollande, parmi d'autres hôtes de marque comme Idriss Déby, Faure Gnassingbé, Omar Al-Béchir ou encore Teodoro Obiang Nguema, respectivement autocrates du Tchad, du Togo, du Soudan et de la Guinée Équatoriale.

Cet ouvrage est tout un symbole : celui de la rivalité entre les impérialismes français et britannique d'abord, au temps de sa construction (1859-1869) ; ensuite celui de l'exploitation des peuples colonisés au profit de l'occident (on estime que 100 000 personnes sont mortes sur ce chantier pharaonique) ; celui de l'indépendance de l'Égypte enfin, lorsqu'il fut nationalisé par Nasser,

privant les actionnaires français, anglais et israéliens d'une manne financière colossale.

L'Égypte, important producteur de pétrole et de gaz<sup>4</sup>, détient la clé du seul point de passage pour les quelques 20 000 navires qui traversent chaque année de l'océan Indien à la Méditerranée, évitant le détour par le Cap de Bonne Espérance. Si le Canal représente pour l'Égypte 20 % de son budget annuel en droits de passage (5 milliards de dollars par an), les approvisionnements européens en pétrole en dépendent aussi largement. L'intérêt stratégique de la base militaire française de Djibouti à l'entrée de la mer Rouge est notamment le contrôle de ce passage et la sécurisation du trafic pétrolier. Détail intéressant, selon le site de l'ambassade de France en Égypte, l'engagement financier de l'Agence Française de Développement dans le pays atteint 1,2 milliards d'euros.

Le Caire a toujours été un bon client pour l'armement français. Depuis 2014 plus que jamais, avec l'acquisition de 24 Rafale, 4 corvettes Gowind, une frégate FREMM, des missiles, et plus récemment des deux Mistral initialement destinés à la Russie... le tout pour plus de 6 milliards d'euros. Sans parler des blindés et armes légères habituels utilisés dans le « maintien de l'ordre »<sup>5</sup>. Il semblerait que la publicité en conditions réelles que l'armée française en a faite lors de ses opérations au Mali ait pu participer à ce sauvetage in extremis d'une industrie sous perfusion de l'État. Ce dont « l'équipe de France »<sup>6</sup> n'a de cesse de se féliciter.

On voudrait plutôt voir nos dirigeants se demander à quoi va servir un tel arsenal entre les mains d'un oppresseur. Bombarder des touristes mexicains<sup>7</sup> ? Éradiquer de dangereux manifestants pacifiques ? Interceptor des migrants syriens en Méditerranée ?

En outre la France, qui prépare les esprits à une nouvelle intervention militaire en Libye, sait qu'elle pourra compter sur l'Égypte, qui partage mille kilomètres de frontière avec ce pays plongé dans le chaos depuis l'intervention multilatérale de 2011. L'occasion de sortir les Rafale français, bien sûr, mais également les Mistral qui sont des bâtiments de projection de forces desquels pourront décoller, une fois positionnés au large de la Libye, les hélicoptères de combat récemment acquis... auprès de la Russie.

Au nom de son ravitaillement en pétrole et de son obsessionnelle lutte contre le terrorisme, la France prend le risque de se rendre complice de ces crimes et viole les traités internationaux qu'elle a signés<sup>8</sup>. Rappelons que du temps du VRP Sarkozy,

la vente à la Libye de Kadhafi et à la Syrie d'Al-Assad de systèmes de surveillance massive des télécommunications, utilisés pour traquer les opposants, avait donné lieu à des plaintes de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme pour complicité de torture contre les entreprises Amesys et Qosmos.

## Ironie grinçante

Enfin, nos tourtereaux français et égyptien partagent un certain sens de l'humour. La France, pays des droits de l'homme, soutient des dictateurs sanguinaires et refuse ses Mistral à un Poutine pour les vendre à un Al-Sissi. L'Égypte persécute des pans entiers de sa population et se propose au Conseil de Sécurité de l'ONU pour veiller à la paix et à la sécurité dans le monde. Ses relations diplomatiques se normalisent, alors que la dictature s'enracine. Mohammed Morsi et ses compagnons sont condamnés à mort pour s'être enfuis d'une prison où ils étaient illégalement détenus pendant la révolution de 2011, mais Hosni Moubarak est acquitté après ses 30 ans de règne de fer et la mort de 840 manifestants rien qu'en janvier 2011. Et le dindon de la farce, c'est la Révolution et ses aspirations à la justice, à la liberté, au progrès social. Il faudra encore au peuple égyptien du courage pour les conquérir, car avec de tels intérêts en jeu, aucun soutien n'est à attendre de l'extérieur.

R.L.

1- Déposée par la Muslim Lawyers Association, qui avait ainsi contraint Al-Sissi à annuler sa participation au sommet de l'Union Africaine à Johannesburg en juin 2015

2- Voir la note d'Amnesty International « *Egypt's draft law on counter terrorism* »

3- Ce mouvement, créé en 2008, avait impulsé les manifestations massives de janvier 2011. Ses fondateurs Ahmed Maher et Mohamed Adel croupissent en prison depuis décembre 2013.

4- ENI a d'ailleurs récemment annoncé la découverte d'un énorme gisement gazier dans les eaux territoriales égyptiennes en Méditerranée.

5- *Égypte. Les grâces octroyées à des prisonniers ne doivent leurrer personne à l'ONU*, Amnesty, 28/09/2015

6- Ainsi que s'auto-désignent les politiques et industriels de l'armement qui conduisent les négociations.

7- Le 13 septembre dernier, l'armée égyptienne a attaqué par erreur un convoi de touristes mexicains, tuant 12 personnes.

8- La position commune de l'Union Européenne et le Traité de Contrôle des Armes Cf. *Malgré les tortures et la répression, la France va-t-elle poursuivre ses ventes d'armes à l'Égypte ?*, Bastamag.net, 26/11/2014



## CAMEROUN

# Arrestations politiques, silence diplomatique

Deux mois après la visite de François Hollande, le régime de Paul Biya fait à nouveau la démonstration de son autoritarisme. Pas de quoi gêner la diplomatie française.

**P**aul Biya l'a assuré, à côté du président français, le 3 juillet à Yaoundé : il n'est « *pas à la tête d'un État par la force* », ajoutant un peu après que « *la justice au Cameroun est totalement indépendante. Même s'il arrivait à l'exécutif de vouloir l'influencer, l'exécutif ne réussirait pas* ». François Hollande, comme à son habitude lorsqu'il tente de concilier préservation des intérêts et sauvetage de son image au côté d'un dictateur africain, est resté stoïque, faisant mine de se détacher du propos. Seulement a-t-il essayé, lors de son tour de parole dans la conférence de presse où la lutte contre Boko Haram avait occupé la place principale, d'asséner que « *il ne peut pas y avoir de développement sans sécurité. Il ne peut pas non plus y avoir de développement sans démocratie. (...) Nous sommes également attentifs à la liberté d'expression et aux droits de l'Homme, et je sais que sur le plan de la justice nous avons une coopération avec la justice camerounaise, la justice française, qui doivent être des justices indépendantes* » (sic). Un ton de préconisation pour faire mine de condamner, une évocation lisse et encourageante pour ne pas froisser... Bref, un paternalisme qui ne gêne personne, surtout pas Biya qui avait pris soin d'évoquer dès le début de supposés « *progrès enregistrés dans le processus de consolidation de [la] démocratie* » camerounaise.

## Terreur anti-terroriste

Deux mois plus tard, la « sécurité » évoquée par Hollande était le prétexte à l'arrestation au nord du Cameroun de Claude Linjuom Mbowu, ressortissant camerounais en doctorat en France. Cofondateur de l'Association pour la défense des étudiants camerounais (ADDEC), un syndicat étudiant étiqueté comme opposant, son arrestation le 6 septembre à son retour de la région d'Extrême-Nord, où sévit la guerre contre Boko Haram, a inquiété ses proches qui n'ont cessé de se mobiliser jusqu'à sa libération 8 jours plus tard. Finalement,

sa détention arbitraire a mis en lumière les arrestations que subissent des centaines d'anonymes... Justement, le 16 septembre, l'ONG Amnesty International publiait un rapport sur les crimes commis dans la région par Boko Haram, qui recensait de nombreuses exactions commises par l'armée camerounaise au nom de la « lutte contre le terrorisme » : destruction de maisons, exécutions, arrestation de plus d'un millier de suspects (dont des enfants de 5 ans !), disparition de 130 personnes, cas « mystérieux » de la mort de 25 personnes en garde à vue, que le gouvernement explique avec une fausse naïveté par une « *intoxication chimique collective après ingestion de produits chimiques et traditionnels non identifiés* »...

## Tabou de l'alternance

A Yaoundé, les autorités camerounaises ont procédé à l'arrestation de neuf personnes les 15 et 16 septembre, au prétexte d'une réunion publique non déclarée. Problème, la réunion était un atelier de travail du réseau national Dynamique Citoyenne dans une salle louée pour l'occasion, bien loin d'une manifestation ; et la violence des arrestations du 15, dont témoignent les vidéos qui ont largement circulé sur le web, montre qu'il ne s'agissait pas d'un simple souci administratif. Il s'agissait en fait d'un atelier sur le thème « Gouvernance électorale et alternance démocratique », pour lancer au Cameroun la campagne internationale « Tournons la Page », qui pose comme préalable à la démocratie la possibilité d'une alternance au pouvoir... Impensable, au pays de Paul Biya. Six personnes (dont un journaliste) ont été arrêtées sur place et se sont vues notifier une « *garde à vue administrative* », une procédure normalement prévue dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme. Soudainement placés en garde à vue judiciaire le lundi suivant, ils ont finalement été remis en liberté le 23 septembre, mais sont convoqués au

tribunal le 28 octobre pour « *désobéissance aux autorités administratives et policières et rébellion* ». Mais qu'on se rassure, la justice camerounaise est indépendante...

Ce motif d'inculpation n'explique d'ailleurs pas l'arrestation et la détention pendant plusieurs heures des trois autres militants de Dynamique Citoyenne, le lendemain de l'atelier, ni la perquisition du siège de l'association. Et le harcèlement continue : le 1er octobre, la police a à nouveau investi les locaux. La réunion qui s'y tenait, bien qu'interne à Dynamique Citoyenne, serait selon les autorités « *de nature à porter gravement atteinte à l'ordre public* ». Comme le dénonce une pétition en ligne destinée à soutenir l'association, « *parce qu'elle évoque le tabou de l'alternance démocratique, Dynamique Citoyenne n'a de fait plus le droit de se réunir sans solliciter d'autorisation préalable* »<sup>1</sup>.

## La France suit

Jouant à Yaoundé avec le droit comme avec la violence à l'Extrême-Nord, le régime camerounais vient à nouveau d'illustrer sa nature profondément répressive et liberticide, deux mois après la visite de François Hollande. La diplomatie française, comme à l'accoutumée, est restée muette. L'ambassadrice à Yaoundé, qui au sujet des militants de Dynamique Citoyenne a reçu comme son homologue camerounais en France des dizaines de courriels lui demandant « *de prendre toutes les mesures en [son] pouvoir pour obtenir leur libération immédiate et sans condition* », s'est contentée d'une réponse automatique polie, la disant « *bien informée de cette affaire, suivie de près en liaison avec [ses] collègues de l'Union européenne* ». Même un mot de condamnation publique, c'est trop demander.

Alice Primo

1. sur [avaaz.org](http://avaaz.org)

CONGO BRAZZAVILLE

# Sassou franchit le pas

**Crainte mais attendue depuis des mois, l'annonce est tombée : Sassou Nguesso convoque un référendum pour changer « sa » Constitution.**

**A**nnoncée par la presse d'opposition dès la veille (*zengamambu.com*, 21 septembre), l'intervention pré-enregistrée du dictateur Denis Sassou Nguesso a été diffusée à la télévision congolaise le mardi 22 septembre : il y informait « son peuple », pourtant excédé par trente années cumulées de pouvoir du vieux général, de l'organisation prochaine d'un référendum sur la Constitution. L'enjeu, connu (Cf. *Billets* n°238, septembre 2014), est de faire sauter les verrous susceptibles de l'empêcher de se présenter à sa succession l'année prochaine.

La pilule, amère, est surtout explosive : l'opposition, qui a réussi à se fédérer autour d'un front de refus de ce passage en force (Cf. *Billets* n°249, septembre 2015), a organisé le dimanche suivant un meeting rassemblant une foule immense, 100 à 300 000 personnes selon les estimations. Les rumeurs selon lesquelles le parti au pouvoir armerait des jeunes n'ont pas suffi à démobiliser, pas plus que les événements ridicules organisés par les pro-Sassou (comme la « fête de la rentrée ») n'ont servi de contre-feux. La marée humaine a amplifié le signal propagé depuis des semaines par les réseaux sociaux sous le mot d'ordre « #Sassoufit » !

## PS incisif, gouvernement aphone

Parmi les condamnations de cette annonce, celle du Parti socialiste surprend positivement : Maurice Braud, le nouveau Secrétaire national à l'International, qui avait déjà condamné sans ambiguïté le putsch au Burkina une semaine plus tôt, a avec son adjointe exhorté Sassou à « renoncer à son projet de coup d'État constitutionnel qui risquerait de faire retomber le pays dans les drames du passé et de déstabiliser la région ». Il a même appelé « les Nations Unies, l'Union africaine et l'Union européenne à agir pour empêcher la tenue de ce référendum et faire respecter l'ordre constitutionnel et le calendrier électoral de 2016 ». L'occupant socialiste de l'Élysée ne doit pas se sentir engagé par son parti... qui ne s'est pas adressé à lui. Dommage, car au niveau de l'exécutif,

c'est silence radio. L'Élysée ne commente pas, et le Quai d'Orsay, interrogé lors du point presse du 23 septembre, répond tout en langue de bois qu'au Congo, « la France appelle de ses vœux un processus électoral crédible conduisant à des scrutins libres et transparents, dans le respect de l'État de droit et des libertés publiques ». Un appel à frauder discrètement plutôt qu'à reculer... Pour la diplomatie française, François Hollande a tout dit au Sommet de la Francophonie de Dakar le 30 novembre 2014, au cours duquel il avait célébré la « leçon » burkinabè supposée faire réfléchir « là où les règles constitutionnelles sont malmenées et où l'alternance est empêchée », et asséné que « la francophonie est soucieuse des règles en démocratie, de la liberté du vote, du respect des lois constitutionnelles et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples à des élections libres ». C'est peut-être à sa contradiction que veut implicitement le renvoyer le PS, qui dénonce un objectif « de violer à la fois la Charte de la démocratie de l'Union africaine et la Constitution congolaise ». Mais en évitant de l'interpeller directement, son parti joue surtout, volontairement ou naïvement, la bonne caution morale d'un gouvernement qui, de son côté, a choisi de maintenir de bonnes relations avec un régime qui pratique couramment torture et détentions arbitraires, instrumentalisation de la justice à des fins de contrôle politique, détournement systématique du budget de l'État. Mais un régime, seule chose qui compte, qui préserve les intérêts français.

## Légion d'horreur

L'Élysée n'a donc rien retenu de la « leçon » burkinabè hypocritement célébrée à Dakar : la légion d'honneur du général putschiste burkinabè a été largement commentée à la chute de ce dernier, qu'attend François Hollande pour retirer celles attribuées en 2011 et en 2014<sup>1</sup> à deux officiers piliers du régime de Sassou Nguesso ? De même, l'annonce trop tardive de la suspension de coopération militaire avec le Burkina (lire p. 4) montre que c'est une sanction possible : à Brazzaville comme à

Ouagadougou, la France attendra-t-elle que le vent tourne en défaveur de ses alliés pour enfin s'en démarquer autrement que par des déclarations évasives ?

François Soudan, le directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, n'est pour sa part pas du tout évasif. Sa tribune « Aux urnes Congolais ! » (28/09), qui aurait pu être rédigée par le service de communication de Sassou, appelle ouvertement l'opposition congolaise à accepter le référendum et à plutôt « faire pression pour que le scrutin soit entouré du maximum de garanties ainsi que de toute la transparence nécessaire ». L'auteur, qui revendique le regard d'un « observateur un tant soit peu dépassionné » est, rappelons-le, marié à une nièce de Sassou Nguesso, Arlette Soudan-Nonault, qui aime son tonton au point d'être membre du bureau politique du parti-État... La défense de l'image, chez les Nguesso, c'est une histoire de famille. Ainsi, au milieu de ce calendrier électoral, la belle-fille du général-président, Danielle Sassou Nguesso, défend l'art à Paris. Outre sa visite très appréciée à l'exposition « *Beauté Congo* » de la Fondation Cartier le 24 septembre, elle vient de faire produire par l'agence parisienne SPOA une série de courts films très esthétiques à la gloire du Congo-B., aux doux titres tels que « *Another Congo* », « *Welcome to Brazza* » ou encore « *Ordinary Heroes* », où il n'est évidemment pas question des militants qui osent braver le système sécuritaire local.

Mais entre la famille de Sassou et Paris, il y a aussi un lien qui intéresse la justice française : celle-ci vient de faire saisir deux biens immobiliers, dont la villa Suzette, rendue célèbre depuis le début de l'affaire dite des Biens mal acquis. Malgré un montage de sociétés écrans, les juges d'instruction pensent que leur propriétaire est un neveu du dictateur, Wilfrid Nguesso (*Le Monde*, 29/09). Il faut dire que Paris est si accueillante...

**Thomas Noiro**

1- « Congo-Brazzaville : la France persiste dans son soutien à la dictature », communiqué de Survie, 19 décembre 2014

## EMBARGOS SUR LES ARMES

## La France organise son impunité

Les gouvernements successifs font tout pour que leurs livraisons d'armes contraires au droit international passent hors des radars de la justice. Un projet loi relatif à la violation des embargos attend toujours d'être programmé à l'Assemblée.

« Les exportations constituent chaque jour un peu plus des relais de croissance importants pour nos entreprises. » se félicite Jean-Yves Le Drian, dans le dernier rapport au Parlement sur les exportations d'armes. Fort de ses résultats (8,2 milliards d'euros de « prises de commande » en 2014) et des récents succès liés aux ventes du Rafale cette année (Égypte, Inde, Qatar), le gouvernement met en avant des arguments économiques pour justifier sa politique d'exportation d'armes. Les armes seraient-elles des marchandises comme les autres ?

Force est de constater que ce n'est pas le cas puisqu'elles relèvent – encore ! - de l'action politique. Chaque décision d'exportation est entre les mains de la Cieemg (la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre) qui est sous la tutelle du Premier ministre. De plus, les transferts d'armes forgent les relations diplomatiques que la France développe vis-à-vis de certains pays. Ils s'inscrivent bien souvent dans des accords de coopération militaire et policière signés avec le pays acheteur. De fait, ce commerce se situe au confluent de plusieurs types d'intérêts : industriels et économiques certes, mais aussi diplomatiques et géostratégiques, voire même corporatistes.

## Petits arrangements

Il est aujourd'hui établi que la France a envoyé des armes aux rebelles libyens en 2011 ou au groupe armé touareg le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) pour lutter contre ses ex-alliés djihadistes au nord du Mali en 2012. Ces livraisons d'armes à des « groupes armés » concourent non seulement à donner un « avantage stratégique » déterminant à ces forces, mais aussi à poser une option sur le futur du pays. Avec le risque que ces armes terminent entre les mains d'autres belligérants ou se retournent contre leur « envoyeur ». Ainsi en est-il des armes lâchées aux rebelles libyens dont une partie s'est retrouvée par la suite entre les

maines des groupes djihadistes au Mali (Aqmi, Ansar Dine et le Mujao). Quant aux livraisons d'armes au MNLA au Mali, elles interrogent dans la mesure où le mouvement touareg entretient des relations poreuses avec ceux que Paris nomme les « groupes terroristes ».

Ces transferts d'armes rentrent en contradiction frontale avec le droit international. Depuis une quinzaine d'années, en réaction aux guerres notamment au Moyen-Orient et en Afrique, toute une série de programmes et de conventions régionales et internationales ont été négociés pour combattre la prolifération des armes. En témoignent le Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (2001), la Position commune de l'Union européenne définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires (2008) ou le traité sur le commerce des armes (TCA) entré en vigueur le 24 décembre 2014.

Nés pour partie de la mobilisation de la société civile, ces textes interdisent, notamment, tout transfert d'armes à des pays en guerre, où se produisent des violations massives des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Au premier rang sont ciblés les pays sous embargo, selon une liste fixée par le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Union européenne. Au regard des envolées lyriques de ses dirigeants, on pourrait croire que la France a intégré les différentes obligations internationales dans sa législation et tout particulièrement le respect des embargos. Or ce n'est pas le cas !

## La France traîne des pieds...

Certes, depuis plus de dix ans, le gouvernement a régulièrement déposé devant le Parlement, au gré des alternances politiques, un projet de loi visant à sanctionner pénalement les violations des embargos. Mais ce texte,



Photo CC Josh Wedin

enfin voté en première lecture au Sénat en 2007, n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée par le gouvernement ! L'absence de volonté politique est patente : les gouvernements successifs entendent livrer des armes au gré de leurs intérêts géostratégiques. Ce projet de loi serait donc pour eux « un boulet aux pieds », les contraignant à respecter les embargos fixés par l'ONU ou l'Union européenne, qui s'appliquent indistinctement aux entités ou personnes parties prenantes du conflit.

Redéposé une nouvelle fois en 2013 à l'Assemblée nationale, la dernière version du projet de loi couvre à la fois les transferts d'armes stricto sensu mais aussi toutes les activités (commerciale, formation, assistance technique...) les rendant possible. Mais le texte s'enlisant de nouveau, Amnesty International France, l'Observatoire des armements et Survie ont réengagé début 2015 un travail de plaidoyer à destination des autorités. Le ministère de la Défense, le Quai d'Orsay et l'Élysée ont assuré la main sur le cœur qu'il n'y avait plus de blocage politique, mais étrangement rien ne bouge au niveau de l'exécutif. Le député socialiste Pouria Amirshahi, nommé rapporteur pour ce texte il y a plus de deux ans, et son collègue écologiste Noël Mamère, ont donc interrogé officiellement le ministre des Affaires étrangères en septembre sur la date de son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée. Espérons que d'autres députés accentueront la pression.

**Tony Fortin, Président de l'Observatoire des armements, [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)**

# Au secours de l'aide

« **Plutôt que de se donner bonne conscience avec une aide qui revient souvent à payer à prix d'or des consultants étrangers, l'Union européenne devrait obliger ses multinationales à publier de façon la plus claire les bénéfices réalisés.** »

Ces propos de l'économiste Thomas Piketty (*Le Monde Afrique*, 11/09) ont été mal digérés à l'Agence Française de Développement (AFD). Le chercheur Gaël Giraud, économiste en chef de l'AFD depuis 2014 et pourtant connu pour ses travaux critiques sur la mondialisation, a répondu à ce qu'il a appelé avec dédain un « *sympathique coup de gueule* » (*Le Monde Afrique*, 23/09).

Piketty dénonce les « *plans d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales* » ayant permis « *l'ouverture débridée aux flux de capitaux* » des pays africains. Résultat : les « *bénéfices et les revenus rapatriés par les entreprises étrangères atteignent entre 5 % à 10 % du PIB des pays* », l'affaiblissement des Etats favorise la mise en place de régimes fiscaux avantageux pour les entreprises étrangères, sans compter la partie illégale de l'iceberg (détournements,

corruption...). Le tout privant les États de ressources indispensables à la mise en place de politiques sociales.

Arguments vite balayés par Gaël Giraud, qui n'y répond pas pour autant. Paradis fiscaux ? Ils ne seraient « *qu'un versant du problème* ». Evasion fiscale et opacité comptable des multinationales ? Une question quasi réglée : « *les mesures envisagées [...] avancent dans la bonne direction* » et permettront aux entreprises de « *[ne rendre que] plus effective leur contribution à la prospérité du Sud comme du Nord* ». Une bonne direction ? Une destination encore tellement lointaine ! Ignore-t-il à ce point que les mesures que les pays riches de l'OCDE s'approprient à adopter laissent de côté les pays en développement, dont ils ont rejeté en juillet la revendication de définir dans le cadre onusien les règles de fiscalité internationale (Cf. *Billets* n°247, juin 2015), et que l'opacité financière a encore de beaux jours devant elle ?

Pour Gaël Giraud, il existe « *des règles de passation des marchés* » qui évitent que l'APD ne serve « *d'alibi pour remporter des marchés* »... si elles sont « *bien appliquées* » ! Il n'ignore visiblement pas la réalité de leur application, en l'occurrence assez variable. Comme pour la construction d'un pont sur l'estuaire du Wouri au Cameroun, accordée de gré à gré à un consortium du groupe Vinci après

annulation d'appel d'offres (cf. *Billets* n°248, juillet-août 2015), ou celle d'infrastructures dans le Nord du Mali, accordée de gré à gré aux entreprises françaises Thales et Razel-Bec (Cf. *Billets* n°234, avril 2014). Les exemples ne manquent pas, et si l'AFD et le Quai d'Orsay ne parlent que de « *diplomatie économique* », ça n'est pas que par amour de la novlangue.

Qu'à cela ne tienne, pour lui les difficultés des pays africains tiennent principalement du dysfonctionnement de leurs institutions économiques. Le manque de statistiques économiques fiables résulterait d'une « *faiblesse d'organisation et de motivation* » des services et du poids des « *relations intersubjectives* » dans les questions de management. Un descriptif pseudo factuel, qui « *oublie* » d'expliquer comment – et au profit de qui – certaines administrations sont devenues de telles caricatures, pour faire une présentation essentialiste : l'homme africain ne serait-il pas entré dans la statistique ? Au-delà des relents paternalistes de cette analyse, la conclusion qu'il en tire est au mieux absurde, au pire calculée : plutôt que de lutter contre l'évitement fiscal de nos entreprises, le véritable enjeu serait de renforcer les capacités des institutions économiques locales. Une mission justement chère à l'AFD pour laquelle, comme l'écrit Piketty, les pays dits bénéficiaires paient « *à prix d'or des consultants étrangers* ».

**Pauline T.**

1. Voir l'actualité sur [www.stopparadisfiscaux.fr](http://www.stopparadisfiscaux.fr)

**Soutenez-nous : abonnez-vous !**

## Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par **Survie**, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil. Tél. : 01 44 61 03 25  
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « *Françafrique* ». Au long de ses 12 pages, **Billets d'Afrique** décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Abonnement numérique (envoi par courriel, mêmes tarifs) : cocher

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à [contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave

Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeurs de la rédaction:

Thomas Noirot et Mathieu Lopes

Comité de rédaction: S. Courtoux, R. De Benito,

R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, F. Tarrit,

Y. Thomas, R. Doridant

Ont participé à ce numéro : R.L., Tony Fortin,

Pauline T., G.M., Alice Primo

Remerciements à Sophie Garcia pour ses photos

Association Survie

47 avenue Pasteur - 93100 Montreuil

Tél. (+33) 1 44 61 03 25

<http://survie.org> et <https://twitter.com/billetsdafrique>

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : octobre 2015 - ISSN 2115- 6336

Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

**Contact de la rédaction :  
[billetsdafrique@survie.org](mailto:billetsdafrique@survie.org)**